

banques ainsi qu'une amélioration des services axés sur les exportations offerts aux PME. Nous recommandons :

*Que des relations de collaboration constante soient établies entre les institutions financières et la Société pour l'expansion des exportations.*

À notre avis, trois principes doivent régir les programmes et les services de financement dans le secteur public. Tout d'abord, ces programmes doivent porter sur des créneaux où il reste des besoins à combler, sans entrer en concurrence avec les programmes du secteur privé. Deuxièmement, ils doivent mettre l'accent sur les PME. Troisièmement, les transactions intérieures ne doivent pas être subventionnées. En outre, on doit examiner périodiquement ces programmes afin de s'assurer qu'il n'y a aucun chevauchement et qu'ils ont toujours leur raison d'être.

Le Comité est favorable au cadre de partage des risques entre la SEE et les banques à l'égard du financement à moyen ou à long terme, dont l'élaboration devrait être terminée cet automne. Ce cadre favorisera, nous semble-t-il, une participation accrue des banques dans les prêts internationaux et permettra d'accroître le partage des risques internationaux. Il s'agit d'une première étape importante et la SEE doit continuellement concentrer ses efforts pour offrir des services souples et abordables et ainsi participer pleinement à la promotion des exportations dans l'intérêt du Canada.

#### **Recommandation n° 19**

En conformité avec la recommandation n° 1, le gouvernement fédéral et, dans la mesure du possible, les gouvernements provinciaux doivent déterminer en fonction de la solvabilité et des services financiers offerts par la SEE leurs priorités quant aux efforts qu'ils déploient au titre de la promotion du commerce sur un marché étranger. Quand l'industrie s'intéresse à un marché particulier et que le gouvernement souscrit à cet intérêt, il est possible de coordonner leurs efforts. Les ressources affectées à la promotion du commerce sont gaspillées si le financement des exportations ou l'assurance à l'exportation nécessaires ne sont pas offerts sur ce marché. De plus, les gens d'affaires doivent être au courant de ces priorités et du soutien qu'ils peuvent recevoir. Nous recommandons :

*Que les priorités de la Société pour l'expansion des exportations et du gouvernement fédéral soient mieux coordonnées et qu'on les fasse davantage connaître.*

Une meilleure coordination des priorités et une diffusion accrue de l'information permettront aux exportateurs de prendre des décisions plus stratégiques à l'égard des nouveaux marchés, car un lien sera établi entre les débouchés et le financement disponible. Le Plan de promotion du commerce extérieur constitue un outil de coordination approprié à cet égard.